

Aux termes de l'article L.5211-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le **conseil communautaire d'installation** de Caen la mer est convoqué le :

Le JEUDI 9 AVRIL 2026 à 18h00
En l'hémicycle de l'hôtel de la communauté urbaine
16, rue Rosa PARKS – CAEN

ORDRE DU JOUR

Installation du conseil communautaire

- 1 Élection à la présidence de la communauté urbaine Caen la mer
- 2 Composition du bureau de la communauté urbaine - Détermination du nombre de vice-présidents et des autres membres du bureau
- 3 Élections des vice-présidents et des autres membres du bureau de la communauté urbaine Caen la mer
- 4 Charte de l'élu local et conditions d'exercice du mandat - Lecture de la charte et remise des textes aux conseillers communautaires
- 5 Délégation d'attribution du conseil communautaire au président et au bureau communautaire
- 6 Fixation des indemnités de fonctions du président, des vice-présidents, des membres du bureau et des conseillers communautaires
- 7 Création des commissions thématiques
- 8 Commission d'Appel d'Offres générale - Modalités de dépôt des listes
- 9 Commission d'Appel d'Offres dédiée à l'opération relative à la réalisation de l'axe Est-Ouest du tramway de Caen la mer - Modalités de dépôt des listes
- 10 Commission des contrats de concessions- Modalités de dépôts des listes
- 11 Création des emplois de collaborateurs de cabinet